



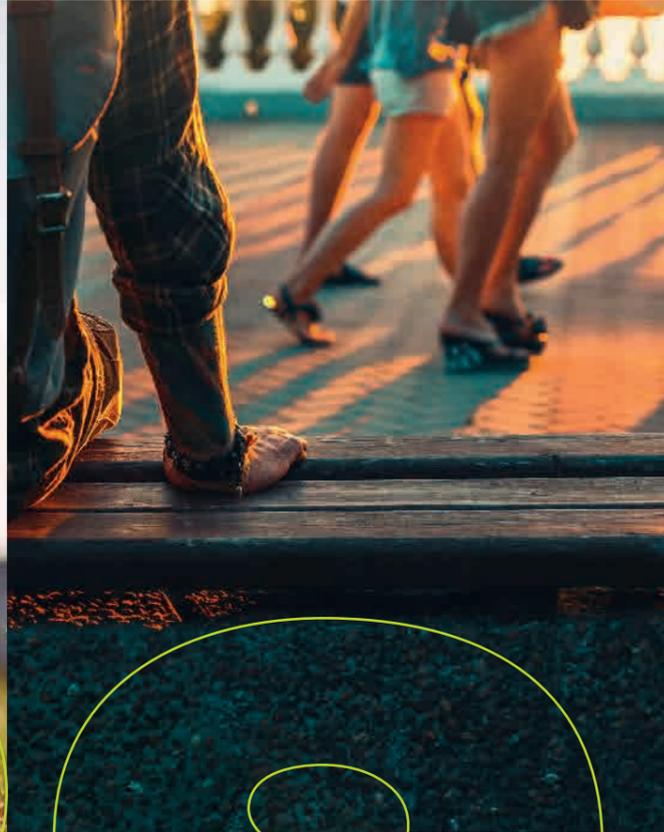
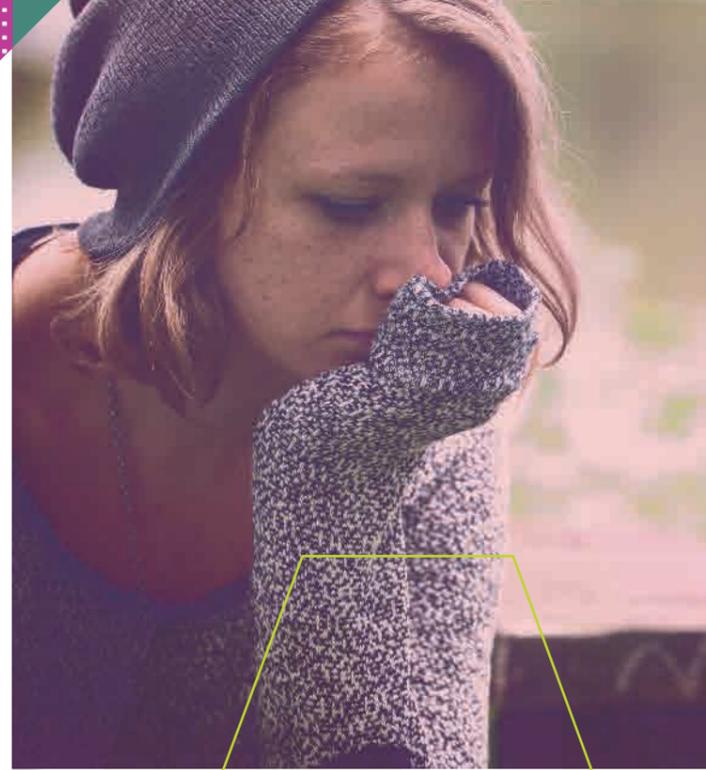
ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX DU PAYS VOIRONNAIS

Synthèse finale



NOVEMBRE 2022





P.8 PETITE ENFANCE



ENFANCE, JEUNESSE P.10



SANTÉ, SANTÉ MENTALE P.14

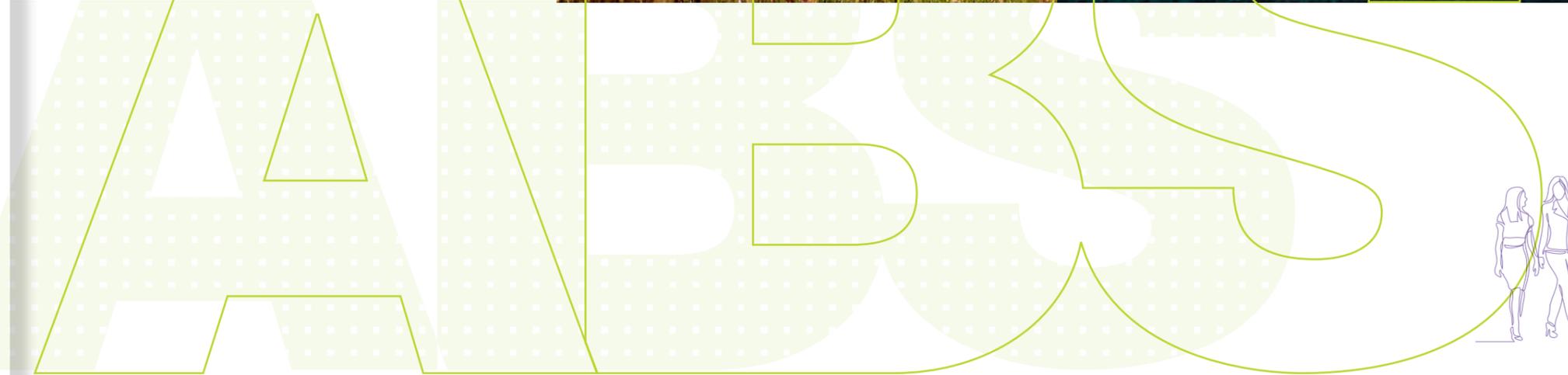
P.18 PRÉCARITÉ, ISOLEMENT



VEILLISSEMENT P.22



CITOYENNETÉ P.26



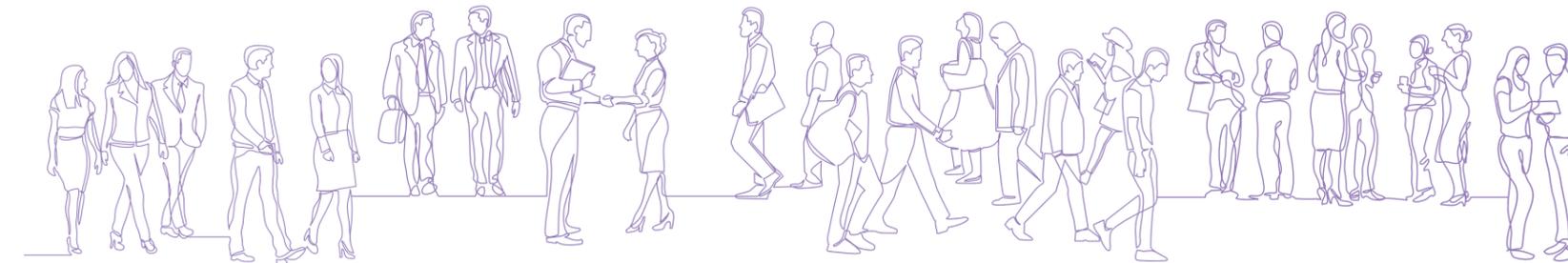


RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays Voironnais dispose depuis sa création en 2013 de la compétence réglementaire d'Analyse des Besoins Sociaux (ABS).

Son rôle est d'impulser une dynamique d'observation sociale intercommunale, s'appuyant sur une analyse partagée avec l'ensemble des acteurs. À partir des grandes tendances d'évolution de la population, l'objectif est de partager les problématiques et d'évaluer les risques sociaux auxquels la population du Pays Voironnais est confrontée.

Outil d'aide à la décision politique, cette observation continue doit aider tous les acteurs (intercommunalité, communes, Département, Caisse d'Allocations Familiales, associations...) à mettre en cohérence les politiques d'action sociale impulsées sur le territoire.



ABS RAPPEL DE LA MÉTHODE DE RÉALISATION DE L'ABS

La gouvernance stratégique du projet a été assurée par un Comité de pilotage composé d'élus communautaires membres du CIAS, d'élus communaux désignés par les communes, de partenaires institutionnels et de représentants d'associations.

Ce Comité de pilotage s'est réuni à trois reprises : au lancement de la démarche en janvier 2021, pour une restitution de la première vague d'ateliers d'acteurs en octobre 2021 et une restitution finale de la démarche en mars 2022.

La gouvernance opérationnelle a été assurée par une Équipe ressources pluriprofessionnelle composée de 15 techniciens : services du Pays Voironnais (Aide et soins à Domicile des Personnes Âgées et Handicapées, service Enfance Jeunesse Prévention et Santé, secteur Culturel), service Petite enfance de la Ville de Voiron, CCAS de Tullins, centre social de Voreppe, Département de l'Isère, CAF de l'Isère, Éducation nationale, Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG), association Le Rigodon.

L'animation de la démarche, la collecte des données et la rédaction du diagnostic, ont été confiées au cabinet prestataire TRAJECTOIRES - Groupe Reflex.

MÉTHODE DE TRAVAIL MISE EN ŒUVRE PAR TRAJECTOIRES

> ÉTAPE 1

ANALYSE STATISTIQUE DYNAMIQUE ET PROBLÉMATISÉE à partir notamment des données actualisées en 2020 par l'AURG et recensement de l'offre existante sur 6 thématiques (Petite enfance, Enfance-jeunesse, Vieillesse, Santé-santé mentale, Précarité-isolement et Citoyenneté). Production d'un document illustré comprenant pour les 6 thématiques : chiffres-clés, évolutions socio-démographiques, offre, atouts et enjeux repérés.

> ÉTAPE 2

APPROFONDISSEMENT QUALITATIF DES BESOINS ET PROBLÉMATIQUES

Organisation de 6 ateliers thématiques de mai à juin 2021 avec pour enjeu de pointer les besoins prioritaires et d'inclure les usagers et habitants. Ces ateliers ont réuni 174 participants (33 élus, 103 professionnels et 38 représentants de la société civile). Ils ont permis de produire de l'expertise d'usage, d'exprimer des avis, des attentes et préoccupations. Production d'une synthèse par thème avec les points forts du territoire, les principaux besoins et points à améliorer et les impacts liés au contexte sanitaire.

> ÉTAPE 3

ÉLABORATION PARTAGÉE DES PRÉCONISATIONS

Organisation de 6 ateliers destinés aux élus et professionnels par bassin de coopération* de décembre 2021 à février 2022. Ces ateliers ont réuni 101 participants (26 élus, 75 professionnels). Production d'une synthèse de pistes d'actions proposées par les participants par thème à partir des besoins prioritaires identifiés précédemment.

* 6 bassins de communes ont été définis pour faciliter la réalisation de l'ABS :

Nord	Communes du Tour du Lac, La Valdaine
Ville-centre	Voiron
Ouest	Charnècles, La Murette, Réaumont, Rives, Saint-Blaise du Buis, Saint-Cassien
Est	Coublevie, La Buisse, Saint-Aupre, Saint-Étienne de Crossey, Saint-Nicolas de Macherin
Sud-est	La Sure en Chartreuse, Voreppe
Sud-ouest	Moirans, Saint-Jean de Moirans, Tullins, Vourey





**CHIFFRES CLÉS
DU TERRITOIRE
DU PAYS VOIRONNAIS**



+400 habitants
Chaque année, la population du Pays Voironnais augmente

3 600 FAMILLES
Surreprésentation des familles **monoparentales**, dont 1 sur 4 en situation de pauvreté



DIMINUTION DU NOMBRE de **20-24 ans** plus importante qu'en Isère



+ de 11 000 PERSONNES ÂGÉES DE + de 75 ans
Une augmentation des + de 85 ans plus marquée que sur les autres territoires en Isère

40% des personnes de plus de 80 ans vivent seules



2 900 PERSONNES perçoivent le RSA



9% des ménages vivent sous le seuil de pauvreté





ENFANCE, JEUNESSE

Repères démographiques

Les 6 à 10 ans représentent 7% de la population mais sont en hausse. Les 11 à 19 ans représentent quant à eux 11% de la population. Il est noté une diminution du nombre de 20-24 ans plus importante qu'en Isère.

Une répartition équilibrée des 6-10 ans et des 11-19 ans sur le territoire: 400 enfants bénéficiaires de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH) en 2019.

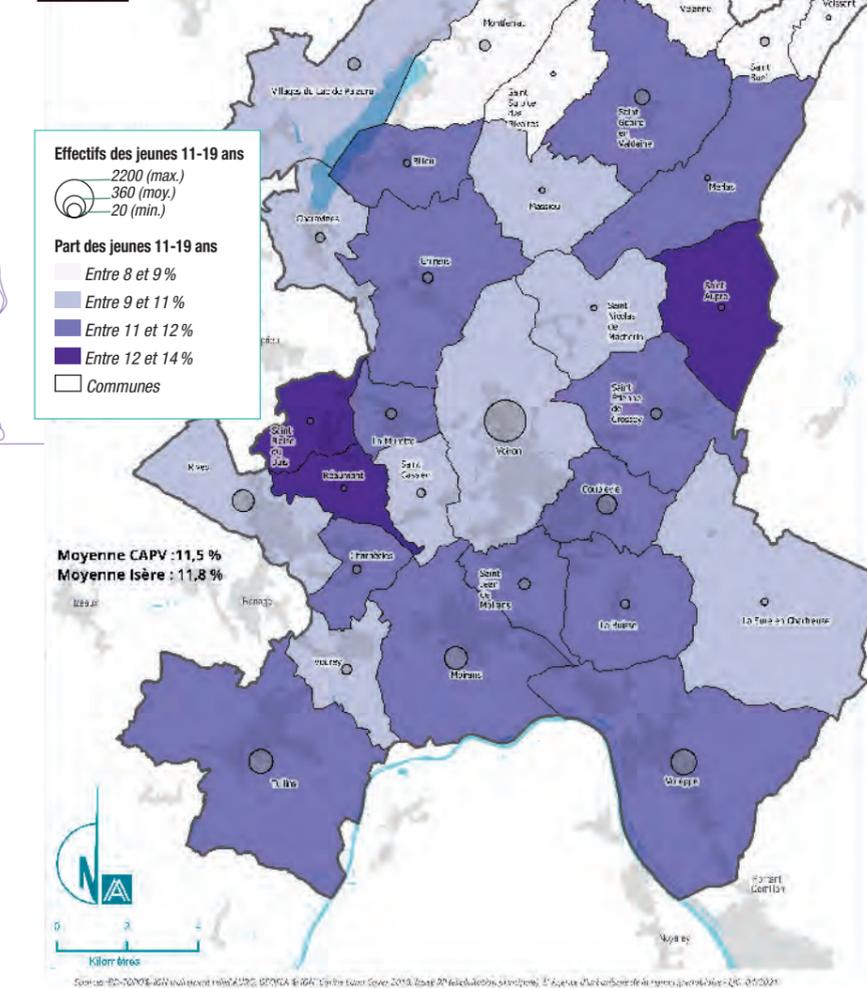


L'offre socio-éducative à destination des enfants et des jeunes

Une offre d'équipements riche et variée (14 accueils de loisirs, centres sociaux ludothèques, médiathèques, associations culturelles et sportives...) **et de qualité.** De nombreuses communes proposent un accueil périscolaire.

Mais... l'offre d'accueil des plus de 12 ans est plus limitée, elle est essentiellement concentrée sur le sud du territoire. Il est donc pointé une répartition inégale de l'offre pour les jeunes.

POPULATION AGÉE DE 11 A 19 ANS EN 2017



Une implication forte des partenaires institutionnels

Rôle de coordination des professionnels par le Pays Voironnais: réseau des accueils extrascolaires, périscolaires et des animateurs jeunesse.

Soutien financier et humain de la CAF, notamment à destination des personnes en situation de handicap.

Contrat Territorial Jeunesse du Département.

Soutien de l'État: plan de relance, aides au départ en vacances.

Des professionnels formés: une bonne connaissance des dispositifs pour aider les familles et les jeunes.



Mais... il apparaît nécessaire de:

> **Renforcer l'articulation entre structures:** recenser l'offre de loisirs sur le Pays Voironnais (*création d'un document ressource*), réflexion sur le développement de la politique enfance - jeunesse à mener par bassin de vie.

> Un travail est aussi à conduire pour **améliorer l'accès à l'offre au regard des problématiques de mobilité et tarification:** développer l'offre dans les communes rurales et mettre en place un minibus, renforcer la cohérence des tarifs à l'échelle intercommunale.

> **Développer une offre adaptée aux jeunes (17 - 25 ans):** peu d'offres jeunesse en dehors de l'insertion professionnelle (*besoin davantage d'activités culturelles et de loisirs*), proposer des aides financières pour accroître leur participation.

> **Adaptation nécessaire de l'offre à tous les publics et prise en compte des situations de handicap:** besoin de former les professionnels à l'accueil et l'inclusion des enfants et jeunes porteurs de handicap.

Soutien à la parentalité

L'organisation de temps d'échanges, de convivialité est appréciée: parenthèse (*centre social Béraudier*), «petites matinées» de discussions, sorties familles organisées par les centres sociaux, cafés des parents dans 2 écoles à Voiron...

Mais... besoin de renforcer le soutien à la parentalité:

> **Besoin de multiplier les temps de rencontre avec les familles:** activités intergénérationnelles animées par des professionnels formés à l'écoute sur les thématiques de la parentalité, la vie quotidienne; étendre les Lieux Accueil Enfants Parents aux 6-16 ans; organiser des temps d'échanges sur les problématiques liées à l'adolescence.

> **Besoin de développer les partenariats entre structures de soutien à la parentalité et les écoles** (interventions des structures dans les écoles, actions de prévention, informer les familles sur l'offre existante: forum des associations ou permanences dans les écoles, cafés des parents ouverts à tous les partenaires, parenthèses mutualisées entre communes).

> **Besoin de proposer une offre adaptée à tous les publics** (dépasser la barrière de la langue, rendre accessibles les conférences aux parents isolés).



Bien-être et comportements à risques

Un territoire bien doté en services socio-éducatifs et de santé : des dispositifs d'accompagnement en développement, une diversité de projets menés en partenariat, une attention particulière apportée aux publics fragiles et des actions dynamiques (*interventions du Codase, du Centre de Santé Sexuelle [ex-CPEF] dans les établissements scolaires pour aller vers le public jeunes, accompagnement individuel sur l'insertion sociale et professionnelle, ateliers qui favorisent l'implication des jeunes en tant qu'acteurs de prévention, projet A'Venir, projet #Balance ton écran...*).

Mais...

- > **Besoin de renforcer la coordination des actions de prévention :** renforcer le repérage et le maillage des dispositifs pour créer une culture commune entre professionnels.
- > **Besoin de renforcer l'offre de soutien psychologique :** une offre de soins psychiques pour enfants et adolescents limitée, saturation du lieu d'écoute psychologique dédié aux adolescents « Parol'Écoute Jeunes », besoin de renforcer le soutien psychologique des parents d'adolescents en développant un lieu « Parol'Écoute Parents ».
- > **Besoin d'améliorer l'accès à l'offre de prévention jeunesse :** améliorer la communication auprès des jeunes et faciliter le repérage des lieux ressources ; « Aller-vers » les jeunes (*proposer des lieux d'échanges, actions de pair à pair et prises de parole en groupe*).
- > **Besoin de mieux prévenir les conduites à risque et les usages du numérique :** développer les actions de prévention des conduites à risque, former les professionnels et communiquer davantage auprès du public ; sensibiliser les jeunes et leurs familles sur le recours massif aux écrans.



Impacts de la COVID-19

- ◆ Difficultés psychologiques et sociales liées à l'isolement : besoin accru d'accompagner les parents dans leur rôle éducatif
- ◆ Accès au numérique et prévention de l'utilisation des écrans
- ◆ Anxiété des jeunes et risque de décrochage scolaire accru
- ◆ Nouvelles formes d'échanges à distance avec les jeunes
- ◆ Capacité de réadaptation des projets et des acteurs

PISTES D' ACTIONS proposées par les participants aux ateliers

(les périmètres indiqués correspondent aux bassins ayant proposé les pistes)

1) Accompagner les professionnels sur l'accueil des enfants et jeunes en situation de handicap / à besoins particuliers



- 📍 Ville-centre, Sud-est
- 🎯 Organiser des temps de formation des professionnels sur l'inclusion
- 🎯 Mobiliser le PRHEJI pour renforcer l'accessibilité des activités

2) Développer l'accès aux activités culturelles et de loisirs enfance jeunesse



- 📍 Ouest, Nord, Sud-ouest, Ville-centre, Sud-est
- 🎯 Travailler la communication sur les activités existantes et faciliter l'accessibilité géographique
- 🎯 > Portail numérique recensant l'offre, informations sur les réseaux sociaux
- 🎯 > Déplacement des animateurs sur les communes, guichet unique, navette

3) Renforcer le réseau de partenaires enfance jeunesse existant pour travailler l'interconnaissance et la coordination



- 📍 Est, Ouest, Sud-est, Sud-ouest, Ville-centre
- 🎯 Mettre en place des réunions régulières entre élus, professionnels, associations
- 🎯 Démarches collectives autour de projets communs et mutualisation de moyens

4) Coordonner la prévention jeunesse et le repérage des jeunes à l'échelle des bassins de coopération : renforcer les partenariats pour mettre en place des actions d'« aller-vers » et de prévention



- 📍 Est, Sud-ouest, Ville-centre, Sud-est
- 🎯 Renforcer les partenariats pour mettre en place des actions d'« aller-vers » et de prévention
- 🎯 > Animateurs dédiés pour aller vers les jeunes « invisibles » et notamment les jeunes filles
- 🎯 > Interventions dans les établissements scolaires et renforcement de la visibilité du PRE
- 🎯 > Développement de lieux ressources (PI), accueil jeunes)

5) Renforcer l'offre d'accompagnement à la parentalité



- 📍 Sud-ouest, Sud-est, Ville-centre
- 🎯 Améliorer la lisibilité des LAEP auprès des familles et renforcer leurs actions en venant en complément de l'existant
- 🎯 > Étendre les temps d'échanges sur toutes les tranches d'âges : sensibilisation au numérique auprès des jeunes
- 🎯 > Intervention de professionnels sur des thématiques précises dans des lieux variés (parenthèque, dans les écoles...)





Santé mentale

Une offre en santé mentale développée (CMP enfants et adultes, hôpital de jour...).

Mais...

- > **Pénurie de psychiatres et manque de places en structures** : délais d'attente importants en pédopsychiatrie, manque de places en structures adaptées pour la scolarisation (IME-IMEP); peu de structures pour les jeunes majeurs en psychiatrie.
- > **Besoin de favoriser l'accès aux soins en santé mentale** : rendre accessibles les thérapies aux personnes en précarité financière; développer les démarches d'«aller-vers» (équipes mobiles qui se déplacent à domicile).
- > **Besoin de renforcer l'accompagnement et la connaissance des troubles psychiques** : proposer des alternatives à l'hospitalisation; renforcer les dispositifs d'emploi accompagné et d'accès au logement (Logement d'abord).
- > **Besoin de développer la pair-aidance, favoriser les échanges entre patients** : mise en place de groupes d'entraide mutuelle (GEM), temps d'échanges pour les parents d'enfant porteur de handicap.

Impacts de la COVID-19

- ◆ Renforcement du lien travailleurs sociaux / médecins pour des actions d'«aller vers»
- ◆ Fragilisation du suivi des patients
- ◆ Développement positif de la télémédecine comme alternative à la rupture de soins
- ◆ Aggravation de certaines pathologies et augmentation du nombre de personnes en souffrance psychique : manque de places et de professionnels accru



PISTES D' ACTIONS proposées par les participants aux ateliers

(les périmètres indiqués correspondent aux bassins ayant proposé les pistes)

1) Penser une stratégie d'accueil de médecins pour renforcer l'offre de santé de proximité



- 📍 Tous les bassins
- 🎯 Compléter l'offre de santé existante pour anticiper et répondre aux besoins de proximité des soins (enjeu du recrutement de médecins)
- 🎯 > Solutions permettant le regroupement des professionnels de santé : création de centres de soins / d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle

2) Développer les partenariats entre professionnels de santé



- 📍 Sud-ouest, Sud-est, Ville-centre
- 🎯 Faire le lien entre professionnels de terrain et milieu associatif pour échanger sur des bonnes pratiques et favoriser la continuité des parcours de santé
- 🎯 > Mise en place et animation d'un réseau de proximité
- > Recensement de l'offre de santé : co-construire un répertoire santé à disposition des professionnels et des usagers

3) Faciliter l'accès aux soins en incluant les personnes vulnérables / peu mobiles



- 📍 Est, Nord, Sud-ouest, Sud-est
- 🎯 Proposer des services mobiles de santé pour «aller vers» et faciliter la prise en charge financière des soins
- 🎯 > Mise en place de consultations délocalisées
- > Développer une plateforme premier accueil pour réorientation
- > Organisation de permanences du Point Précarité Santé au sein des associations

4) Développer des actions de prévention sur les thématiques santé, sport et alimentation



- 📍 Nord
- 🎯 Sensibiliser sur les enjeux de la pratique sportive et de l'alimentation en ciblant les personnes précaires / vulnérables / personnes âgées
- 🎯 > Identifier les publics isolés précarisés en lien avec les communes
- > Développer des moments d'échanges conviviaux : activités d'initiation à la pratique sportive, ateliers de cuisine avec conseils d'un nutritionniste
- > Actions qui peuvent s'envisager dans les cantines scolaires

5) Créer des lieux ressources, d'information et d'entraide sur la santé mentale



- 📍 Nord, Sud-ouest, Ville-centre
- 🎯 Proposer des points d'accueil et d'écoute pour favoriser les temps d'échanges collectifs et l'aide au répit sur la santé mentale
- 🎯 > Format de groupes de parole entre usagers fondés sur la pair-aidance : café des aidants, groupe d'entraide mutuelle
- > Penser en parallèle l'accueil des personnes malades : solutions types haltes
- > Faciliter la médiation vers le soin : informations sur les professionnels / dispositifs



De nombreuses structures proposant de l'accompagnement individualisé

Jeunes et familles accompagnés par le Programme de Réussite Éducative, la Mission Locale, la prévention spécialisée.

Actions des CCAS.

Réseau associatif dense dans le domaine des solidarités.

Des initiatives institutionnelles et associatives.

Mais... des besoins identifiés selon les publics

PUBLICS JEUNES ET FAMILLES

> **Renforcer la communication entre professionnels et multiplier les partenariats**: recenser l'offre existante, clarifier les compétences, accroître la coordination notamment entre acteurs associatifs et institutionnels: besoin de travailler sur des projets communs.

> **Mieux informer et accompagner les jeunes et les familles vers l'offre existante**: démarches de médiation (passer par des acteurs relais sur le terrain pour orienter les jeunes vers les dispositifs existants); démarches d'aller-vers pour renforcer l'accès aux droits des personnes isolées/invisibilisées; une attention particulière à porter aux familles monoparentales.

> **Autres besoins spécifiques**: assurer un relais entre sortie d'Instituts Médicaux Éducatifs et vie professionnelle; besoin de recrutement de personnel qualifié dans les structures d'insertion (SIAE).

PUBLICS ADULTES

> **Mieux accompagner les personnes en situation de précarité et d'exclusion**: renforcer l'accès à l'information et aux droits (aides financières, alimentaires, au logement...); difficultés d'accès accrues pour les nouveaux arrivants (délai de 3 mois pour obtenir la domiciliation).

> **Améliorer l'accès au logement pour les personnes fragiles**: développer l'offre de logements d'urgence, proposer davantage de places d'hébergement; apporter des solutions de logement adaptées aux personnes en situation de handicap.

> **Renforcer l'accompagnement sur la santé et la prévention des risques**: améliorer l'identification et la prise en compte des troubles psychiques; besoin de renforcer le soutien aux personnes souffrant d'addiction.

> **Autres problématiques nécessitant un accompagnement**: soutien aux victimes de violences intrafamiliales; accompagner les situations d'insalubrité du logement.

PUBLICS EN FIN DE CARRIÈRE ET EN RETRAITE

> **Améliorer la lisibilité et la coordination des actions**: répertorier l'existant et renforcer la communication entre professionnels; besoin de renforcer le lien entre communes (mutualisation d'activités).

> **Besoin d'information et d'accompagnement sur les procédures de passage à la retraite**: renforcer le lien entreprises/administrations pour faciliter les démarches, proposer davantage de permanences pour faciliter l'accès à l'information.

> **Proposer une aide spécifique pour les démarches en ligne**: renforcer l'accès au numérique et accompagner aux démarches; préserver des guichets physiques dans les administrations retraites.

Impacts de la COVID-19

- ◆ Isolement et augmentation des fragilités psychiques en particulier des personnes vulnérables
- ◆ Accentuation de la précarité, augmentation des situations de violences intrafamiliales
- ◆ Adaptation des modalités d'accueil aux contraintes sanitaires
- ◆ Formes de solidarités pour maintenir les contacts

PISTES D' ACTIONS proposées par les participants aux ateliers

(les périmètres indiqués correspondent aux bassins ayant proposé les pistes)



1) Développer / mutualiser l'offre de logements d'urgence

Tous les bassins



Travailler les mises à disposition de logements d'urgence par les communes et penser des alternatives pour répondre à demande croissante

- > Accords entre communes pour mutualisation des logements
- > Partenariats avec les bailleurs ayant des logements disponibles
- > Répertorier les familles pouvant mettre à disposition une chambre pour accueil alternatif

2) Renforcer l'information aux communes sur les dispositifs et procédures d'accompagnement social

Est, Ouest, Nord, Ville-centre



Clarifier les démarches d'accompagnement social: recenser les informations à disposition des techniciens et élus des communes sur les démarches à effectuer, structures vers qui orienter les ménages

- > Guide pratique à co-construire et diffuser auprès des communes
- > Réseau des CCAS pour points d'information réguliers

3) Renforcer le repérage des personnes isolées / vulnérables / précaires

Est, Ville-centre



Identifier les besoins préalables (personnes tardivement redirigées vers l'accueil de jour, personnes isolées à domicile) et penser la mise en partenariat pour les interventions

- > Constitution d'équipes mobiles de prévention
- > Mise en lien avec des associations spécialisées pour développer des maraudes

4) Travailler l'accès aux droits et au numérique pour les personnes âgées / précaires / isolées

Sud-ouest, Sud-est, Ville-centre



Penser la mise à disposition d'outils numériques et l'accompagnement aux démarches administratives

- > Trouver le bon format: permanences numériques / interlocuteur dédié se rendant dans les structures résidence autonomie
- > Améliorer la connaissance du maillage territorial sur l'accès aux droits et au numérique

5) Développer des activités pour prévenir l'isolement des personnes à la retraite

Ouest, Nord, Ville-centre



Renforcer l'offre d'activités de loisirs seniors et les temps de rencontre intergénérationnels

- > Mutualiser et mieux communiquer sur les activités seniors
- > Faciliter le bénévolat pour les personnes arrivant à la retraite
- > Organiser des temps de rencontre intergénérationnels maisons de retraite / enfants





VIEILLISSEMENT

Repères démographiques

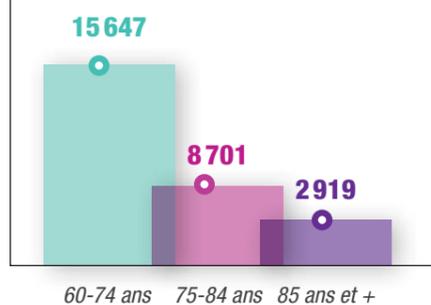
Les personnes de plus de 65 ans représentent 19% de la population du Pays Voironnais et leur effectif augmente de +3,1% par an.

Une augmentation plus marquée des 85 et plus : +21% entre 2012 et 2017 (une augmentation de 100 personnes par an).

Projection à 2030 : un vieillissement plus rapide dans la Communauté du Pays Voironnais que dans le reste du département.

Une population isolée : **plus de 40% des personnes de 80 ans et plus vivent seules**, notamment dans le nord du territoire.

POPULATION - 2017 dans la CAPV



L'offre de soutien aux aidants

De nombreuses ressources sur le territoire : un panel de services pour répondre aux différentes situations (*accueils de jour, espaces partagés, hébergement temporaire, associations spécialisées sur des pathologies...*); des espaces partagés qui permettent d'offrir un temps de répit aux aidants et à préparer les personnes âgées à une future entrée en établissement.

Création du lieu ressources INNOVADOM en 2022 pour apporter des réponses en termes de prévention, d'adaptation de l'habitat et de soutien à l'attractivité des métiers de l'aide et du soin à domicile.

Mais...

> **Manque de lisibilité des dispositifs existants :** manque de recensement et de centralisation des aides; besoin de mise à jour régulière des informations (*groupes de parole, dates et lieux*); pas de démarche d'aller-vers pour les aidants; dispositif de formation des aidants à relancer.

> **Besoin d'une adaptation de l'offre au territoire :** peu d'accueils de jour; un déséquilibre sur le territoire entre zones urbaines et rurales; manque de transports pour accéder aux offres.

> **Besoin d'accompagnement des aidants dans la sortie de leur isolement :** difficulté de se reconnaître comme aidant et solliciter de l'aide; épuisement des aidants, fragilité des systèmes de solidarité; besoin de temps entre aidants pour échanger sur leurs difficultés.

Prévention de l'isolement et logement

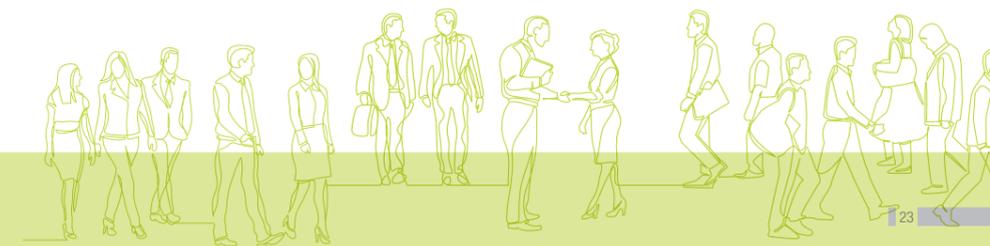
Une capacité d'accueil en résidence autonomie plus importante qu'en Isère : 6 résidences autonomie proposent 336 places au total, soit 3,9 places pour 100 personnes de plus de 75 ans (*2,1 en Isère*).

Mais... des points à améliorer

> **Habitat et moments conviviaux intergénérationnels :** développer des lieux de rencontre intergénérationnels et renforcer la communication sur l'existant; mise en place de domiciles intergénérationnels.

> **Favoriser la mobilité et l'accès aux services et activités :** renforcer la couverture territoriale des transports à la demande; développer les cafés itinérants comme alternatives au déplacement des personnes.

> **Renforcer le lien social pour rompre les situations d'isolement :** besoin de communiquer auprès des personnes isolées sur les dispositifs existants; élargir les politiques publiques axées sur la santé physique pour prendre davantage en compte la place des personnes âgées dans la société; soutien aux initiatives associatives de prévention de l'isolement des personnes âgées.





Perte d'autonomie

Une capacité d'accueil en EHPAD plus importante qu'en Isère : plus de 1 000 places en EHPAD dans 9 communes, soit près de 12 places en EHPAD pour 100 personnes de plus de 75 ans (8,5 en Isère).

En 2019: 1 personne de 75 ans ou plus sur 5 est bénéficiaire de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile.

Augmentation de + 27% de bénéficiaires de l'APA entre 2014 et 2019 sur le Pays Voironnais.

17% des bénéficiaires de l'APA sont en GIR 1 ou 2 (niveau de perte d'autonomie le plus élevé).

De nombreux dispositifs et outils : des services d'aide à domicile bien implantés sur le territoire avec de nombreux professionnels ; des services de portage de repas à domicile y compris sur le nord du territoire ; développement du logement collectif inclusif.

Mais... des points à améliorer

- > **Limiter le turn-over chez les auxiliaires de vie :** renforcer l'attractivité du métier ; reconnaissance et valorisation du métier ; développement de la formation.
- > **Coordination des acteurs :** travailler le parcours de la personne vieillissante.
- > **Renforcer la lisibilité de l'offre :** besoin de sensibilisation des familles au sujet des aides techniques et matérielles disponibles.

Impacts de la COVID-19

- ◆ Une meilleure coordination des acteurs bien que les liens avec les intervenants libéraux restent à approfondir
- ◆ Renforcement de la volonté de rester à domicile
- ◆ Isolement et angoisse vis-à-vis de l'extérieur accrue



PISTES D' ACTIONS proposées par les participants aux ateliers

(les périmètres indiqués correspondent aux bassins ayant proposé les pistes)

1) Développer des solutions de mobilité à destination des personnes âgées isolées / non véhiculées



- 📍 Nord, Sud-est, Sud-ouest
- 🎯 Mettre en commun des véhicules de transport seniors entre structures et renforcer le service de transport à la demande
- 🎯 > Points de rencontre et trajets à déterminer : jours de marché, accueils de jour...
- 🎯 > Financement d'un véhicule et agent dédié

2) Accompagner les aidants familiaux pour les sortir de leur isolement



- 📍 Nord, Ouest, Sud-ouest, Ville-centre, Est
- 🎯 Sensibiliser et accompagner les familles sur la perte d'autonomie et sur le rôle d'aidants
- 🎯 > Lieux d'accueil et d'écoute, temps de rencontre : café des aidants, maison des aidants, activités aidants / aidés dans le cadre de Prescri' Bouge
- 🎯 > Prise en charge des aidés pendant ces temps : halte-répit, lien avec les accueils de jour

3) Développer une offre de logements adaptés au vieillissement



- 📍 Tous les bassins
- 🎯 Travailler des solutions de logement comme alternatives entre domicile et EHPAD : logements adaptés seniors, maisons intergénérationnelles...
- 🎯 > Évaluation des besoins à l'échelle de plusieurs communes pour proposer des réponses coordonnées
- 🎯 > Mise en partenariat large : partenaires du cadre de vie, de l'accompagnement des personnes âgées, bénéficiaires

4) Accompagner le maintien à domicile



- 📍 Nord, Ouest, Est, Ville-centre
- 🎯 Anticiper l'adaptation des logements au vieillissement et soutenir les services d'aide à domicile
- 🎯 > Recenser les logements adaptés et les besoins d'adaptation en lien avec les propriétaires et bailleurs
- 🎯 > Développer l'aide à domicile : mutualisation / harmonisation des financements existants pour mieux couvrir le nord du territoire





CITOYENNETÉ

La place des habitants et leurs initiatives citoyennes

Richesse du tissu associatif et initiatives citoyennes : une offre associative dense et variée qui incite les citoyens à participer ; des initiatives portées par des citoyens déjà convaincus.

Rôle stimulant de la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais : des activités portées par le Pays Voironnais qui attirent des habitants et structures ; un conseil de développement actif sur saisine de la CAPV ou autosaisine.

Rôle majeur des centres sociaux dans la participation habitante.

Mais... des points à améliorer

> **Partage des initiatives existantes et mise en réseau à l'échelle intercommunale :** favoriser le partage des initiatives entre communes (*mettre en lien les projets similaires pour créer des synergies*), favoriser les relais et coopérations entre intercommunalité et communes.

> **Renforcer les moyens d'expression des citoyens :** besoin de former les acteurs du territoire aux outils de démocratie participative, informer sur la charte de la participation citoyenne ; proposer des espaces dédiés, tiers-lieux dans les communes pour permettre les rencontres entre habitants.

> **Aller vers les citoyens peu mobilisés, renforcer la prise en compte de la parole de tous :** renforcer l'« aller vers » les usagers et habitants, mobiliser les citoyens hésitants / se sentant peu concernés ; encourager la dynamique de propositions de projets par les citoyens et leur prise en compte dans les politiques publiques ; favoriser l'expression des jeunes, aller à la rencontre des « invisibles » au sein des Quartiers Politique de la Ville.

Solidarités, modes de consommation et environnement

Forte implication de la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais dans la réduction des déchets : des ateliers qui remportent du succès auprès des habitants.

Des initiatives associatives et citoyennes variées : nombreuses associations intervenantes, groupes citoyens sur l'environnement, collectif Zéro Déchet...

Enfants et jeunes sensibilisés à la protection de l'environnement : sensibilisation dans les écoles, les accueils de loisirs, nettoyage, aménagement des espaces... ; actions solidaires et environnementales par les Conseils Municipaux des jeunes.

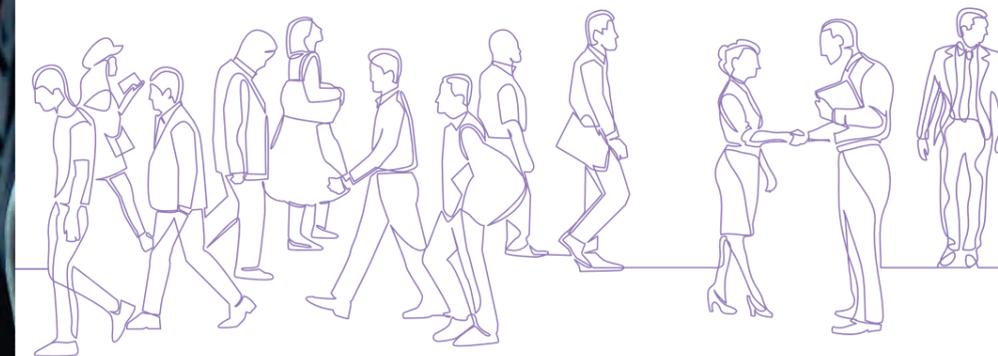
Mais... des points à améliorer

> **Développer les actions de réduction des déchets :** proposer des ateliers CAPV dans d'autres communes notamment au nord du territoire, travailler à l'échelle des bassins de communes.

> **Bassin de vie :** multiplier les activités le week-end pour attirer plus de jeunes, étudiants et actifs ; travailler avec les bailleurs sociaux pour impliquer davantage les locataires (*composteurs, aménagements pour se regrouper...*).

> **Actions de sensibilisation sur les impacts de la consommation :** sensibiliser les habitants à une consommation locale et éco-citoyenne ; faciliter l'accès aux paniers de producteurs, AMAP... sur tout le territoire.

> **Favoriser l'implication de toutes les générations :** informer les jeunes sur l'engagement dans des actions solidaires, écologiques (*développer les interventions dans les collèges, lycées*) ; communiquer auprès des seniors via la Semaine bleue.



Vivre ensemble et lutte contre les stigmatisations

Des actions culturelles dynamiques et ouvertes à tous : accessibilité et gratuité des activités appréciées.

Des démarches initiées sur la déstigmatisation : information et sensibilisation sur les différences ; actions d'« aller-vers » mises en œuvre pour approcher et mieux faire participer les personnes isolées.

Mais... des points à améliorer

> **Favoriser l'engagement de chacun :** soutien aux associations pour développer les initiatives, notamment dans les zones rurales ; valoriser le bénévolat (*besoins de formation*).

> **Contribuer au changement des mentalités :** travailler sur les représentations de la différence (*organiser des conférences sur le vivre-ensemble, concours d'éloquence sur la citoyenneté...*) ; renforcer les actions de sensibilisation sur l'égalité femmes / hommes dans les écoles dès le plus jeune âge.

Impacts de la COVID-19

- ◆ Isolement des personnes âgées et étudiants notamment : besoin de retisser le lien intergénérationnel
- ◆ Évolution des pratiques de consommation : baisse de revenus et recours au discount
- ◆ Isolement, réduction des activités et affaiblissement des liens sociaux
- ◆ Difficulté à se projeter dans le futur proche ou plus lointain (frein à l'engagement / l'implication)
- ◆ Multiplication des initiatives citoyennes solidaires
- ◆ Changement des représentations et ouverture d'esprit sur les différences



CENTRE INTERCOMMUNAL
D'ACTION SOCIALE DU PAYS VOIRONNAIS

40, rue Mainssieux
CS 80363 - 38516 Voiron Cedex
Tél. : 04 76 93 17 71

www.paysvoironnais.com

